



REVUE DE PRESSE

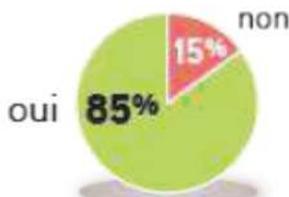
Vendredi 12 janvier 2018



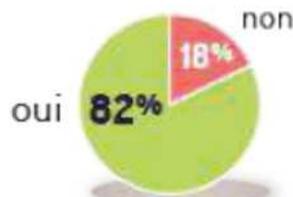
Les évocations assistées autour de la séduction

Diriez-vous que la séduction est ... ?

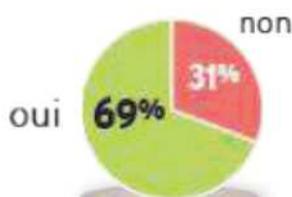
... ce qui fait le charme des rencontres



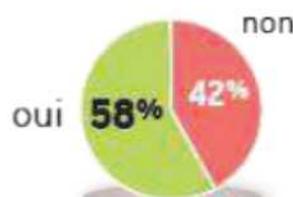
... un prélude indispensable à la relation amoureuse



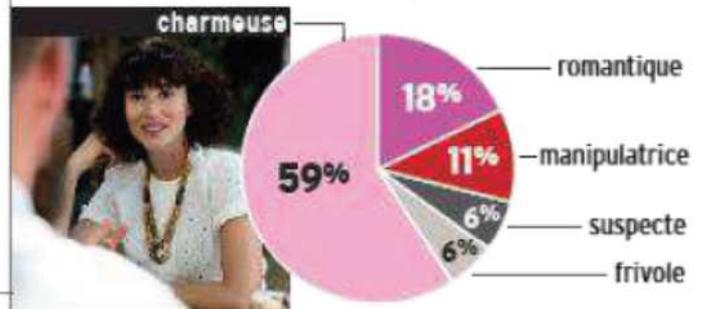
... de la galanterie



... un art



Un séducteur ou une séductrice, c'est avant tout une personne ... ?



"D'accord" ou "pas d'accord" ... ?



■ À l'auto-école, le permis sur un véhicule à boîte automatique ne concerne plus seulement les personnes handicapées ■ La législation s'est assouplie ■ Elle permet aux candidats moins sûrs d'eux de pouvoir rouler.



À l'auto-école de l'Éperon à Angoulême, la conduite avec boîte automatique est devenue un produit d'appel. Une tendance qui s'affirme.

Photos Quentin Petit

Le permis en deux temps

Plus facile. Moins cher. Les auto-écoles commencent à s'engouffrer dans la brèche. Doucement au départ. Mais elles sont plusieurs, dans le département, à proposer une variante au permis de conduire : passer l'examen sur un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique. L'engouement est récent. Il est né de l'assouplissement de la législation il y a un an. Six mois après son obtention, il est possible de convertir son permis «automatique» en permis tout court avec juste sept heures de formation complémentaire consacrées au maniement de la boîte mécanique. La nouveauté, et ce qui en fait l'attrait pour les candidats en délicatesse avec un levier de vitesses, c'est qu'il n'est plus désormais nécessaire de repasser devant l'examineur pour une épreuve de conduite. Il suffit d'une déclaration de formation de la part de l'auto-école pour que la préfecture modifie le permis du candidat et l'autorise ainsi à conduire tout type de véhicule. L'équivalent d'un permis en vingt heures de conduite, mais en deux temps.

Le permis de conduire, c'est presque automatique

» On commence à avoir des demandes en conduite accompagnée. Ça frémit.

Jean-François BARRÉ
jfbarre@charentelibre.fr

Elle est allée s'inscrire au permis de conduire à l'auto-école de l'Éperon, rue Saint-Roch à Angoulême. «La monitrice m'a bien expliqué le passage des vitesses.» Mais Bernadette, une Angoumoisine de 34 ans, s'est vite rendu compte que ça allait coïncider. «Pour monter jusqu'en cinquième, c'était impeccable. Mais rétrograder, ce n'était pas facile. Je me trompais.»

» J'ai pu conduire à l'aise, pas stressée. Avant, j'étais trop concentrée sur les vitesses.

Bernadette avait lu l'affichette sur la vitrine : «Nouveau. Permis B. Boîte des vitesses automatique. Treize heures minimum». «J'ai moi-même demandé à essayer la boîte automatique. C'était vraiment plus facile pour moi», reconnaît la jeune femme. Elle n'avait jamais conduit, sauf peut-être quelques kilomètres lorsqu'elle était encore au Congo. Elle a découvert un nouvel univers. «J'ai pu conduire à l'aise, pas stressée. Avant, j'étais trop concentrée sur les vitesses.»

Catherine Bayoux, la patronne de l'auto-école, peut être fière de son élève. Détendue, Bernadette a obtenu son permis haut la main, du premier coup. Du coup, la formatrice s'est trouvée confortée dans sa stratégie. À Angoulême, dans ses bureaux à la devanture kitch vintage de la rue Saint-Roch, Catherine Bayoux est quasiment la seule à en faire la promo sur la porte de son établissement. C'est devenu un produit d'appel. Elle vient d'acheter une Citroën C3 automa-

tique. «C'est plus rapide, treize heures de conduite minimum au lieu de vingt. Donc c'est moins cher, même si l'heure de conduite est au même prix, à un euro près : 40 euros sur boîte auto au lieu de 39 sur boîte mécanique.»

Éviter le trop d'heures

L'assouplissement des conditions d'examen (lire ci-contre) a changé la donne. «Jusqu'à, c'était adapté aux personnes à mobilité réduite, aux personnes handicapées.» Désormais, cela permet «à ceux qui ont des problèmes de synchronisation, à qui il faudrait beaucoup d'heures de conduites», de tout de même réussir l'examen. Ses clients, ce sont effectivement souvent «des quadragénaires ou des trentenaires, des étrangers chez qui la boîte mécanique n'existe pas». Et une petite moitié de jeunes lycéens, pas vraiment convaincus.

«Cela permet effectivement d'éviter soixante ou quatre-vingts heures de conduite, confirme Patrick Plazer, patron d'auto-écoles dans le département. Se débarrasser de la partie mécanique, cela permet de se concentrer sur l'environnement.» Mais la tendance n'est pas encore très affirmée. «J'ai un véhicule automatique, une Peugeot 2008 aménageable, avec les pédales inversables. Dans l'année, c'est entre cinq et dix candidats.»

À la direction générale de l'École de conduite française (ECF), le Charentais Guillaume Magne a noté l'évolution des ventes de voitures automatiques. «C'est près

de 25 % aujourd'hui. On commence à avoir des demandes en conduite accompagnée. Ça frémit. Ce sont les balbutiements. On le sent depuis deux ou trois mois à Angoulême.» Au total, sur la région et dans les six auto-écoles ECF de Charente, c'est autour de 10 % de demandes. «Mais on part de très bas», concède Guillaume Magne. Dans ses agences, c'est devenu quasi systématique. «Lorsque l'on voit, lors de l'évaluation du candidat, que l'on s'engage sur plus de trente heures de conduite, on propose la solution boîte automatique», en insistant sur le coût de la formation.

Permis au rabais ?

L'autre clientèle, ce sont «ceux qui n'ont pas envie de s'embêter avec un véhicule, pour qui ce n'est qu'un outil de déplacé-

ment». «La transmission leur importe peu. Dès le départ, ils ont choisi la boîte auto.» À Angoulême, Catherine Bayoux parle de sérénité. Ses élèves stressés pourraient même faire de meilleurs conducteurs, puisque plus attentifs, concentrés sur leur seule conduite. «Le seul frein, tempère Guillaume Magne, c'est peut-être pour les salariés des entreprises qui ont des flottes.» Plus circonspect, Patrick Plazer. Un permis au rabais ? «Ce n'est pas moi qui le dit, botte-t-il en touche. Ça donne le même nombre de points, le même droit à se déplacer», tempère Guillaume Magne. Bernadette, elle, désormais à l'aise au volant, en a saisi les limites. «Je cherche une voiture automatique. Mais je passerai mon permis mécanique. Si ma voiture tombe en panne, je prendrai celle de mon mari...»



Dans la Citroën C3 de la monitrice, les apprentis conducteurs sont dégoûtés des contraintes mécaniques.

Le chiffre

16 000

C'est la moyenne du nombre de permis de conduire délivrés chaque année en Charente. Un nombre qui, dans le département, reste stable : 12 824 pour les dix premiers mois de 2017 (15 388 en projection, le fichier étant devenu national en novembre dernier et les chiffres du département arrêtés à cette date.) C'est dans la moyenne des années précédentes : 15 609 en 2016 ; 16 308 en 2015 ; 17 742 en 2014, 14 600 en 2013.

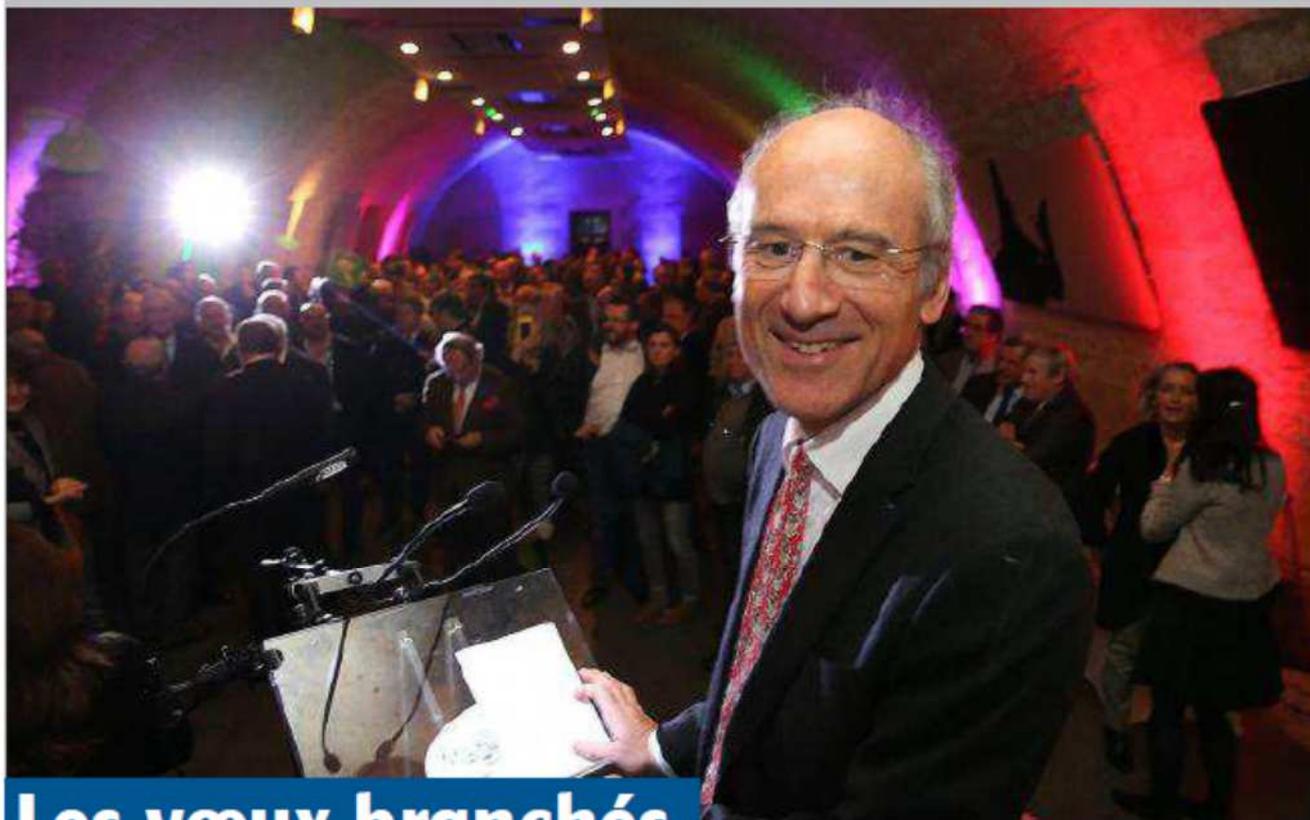
TNT en Charente

Les fréquences changent à partir du 23 janvier

Il risque d'y avoir de la friture sur la ligne dans les semaines à venir en Charente: 30 % des fréquences utilisées aujourd'hui pour la TNT vont être progressivement transférées au secteur de la téléphonie mobile afin de déployer la 4G. Ce redéploiement des fréquences doit permettre d'améliorer la connectivité dans les territoires, ruraux notamment.

Le réaménagement va se faire en treize phases jusqu'au mois de juin 2019 et aura des conséquences pour les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. En France, ils sont 52,4 %, mais la Nouvelle-Aquitaine présente le deuxième taux de télévision hertzienne le plus fort: 60,7 %. Dans la grande région, 3,4 millions d'habitants sont concernés par ces réaménagements. Pas d'achat de matériel à prévoir. Il faudra simplement procéder à une nouvelle recherche de chaînes puisque celles dont les

fréquences auront été modifiées seront perdues. En Nouvelle-Aquitaine, le changement est majoritairement prévu le 23 janvier. En revanche, notre département, comme d'autres, est coupé en deux: le gros tiers ouest de la Charente basculera aux nouvelles fréquences le 23 janvier. Pour les autres ce sera le 23 novembre. Pour connaître votre date, un site internet a été mis en place: recevoirlatnt.fr. Un moteur de recherche dans lequel on peut rentrer son adresse est disponible. On apprend ainsi que la ville d'Angoulême est elle-même coupée en deux: les foyers dépendant de l'émetteur de Niort-Maisonny changent de fréquences dès le 23 janvier. Ceux étant rattachés à l'émetteur de Limoges-Les Cars et d'Angoulême Petit-Beauregard seront tranquilles jusqu'en novembre. Enfin, si des difficultés de réception persistent, des aides de l'État (entre 120 et 250 €) seront accessibles aux téléspectateurs.



Les vœux branchés du président

Vigiles au portail, allées à peine éclairées et ambiance disco hier soir aux ateliers Magelis d'Angoulême. C'est une Charente branchée, toujours dans le coup au sein de la grande région, qu'a voulu incarner François Bonneau,

le président du Département, à l'occasion de ses vœux aux forces vives, mais aussi à tous les protagonistes du Pôle image. De très nombreuses personnalités et un parterre bien fourni d'étudiants étaient au rendez-vous pour écouter le big boss chanter les louanges d'une politique d'investissement «record en 2018 et 2019»: au profit du campus de l'image, de la fibre, des routes, des collèges... «Soyez réalistes, demandez l'impossible, s'est élançé le numéro un du Département. Charente is back et c'est tant mieux! Nos budgets sont contraints mais notre détermination est totale.» Photo Renaud Joubert

Une brigade parée à gérer les situations de crise

Mise en place au lendemain des attentats de Nice, une cellule de bénévoles charentais se forme régulièrement à l'aide aux victimes.

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Les gestes essentiels, pour bien réagir. Être fin prêts en cas de catastrophe, d'attentat ou d'accident extraordinaire. Ils sont avocats, juristes, fonctionnaires ou encore retraités de la gendarmerie et se sont engagés à donner du temps pour l'Association de soutien aux victimes d'actes de délinquance (Asvad), devenue France Victimes, dont ils sont familiers.

Alors lundi, mardi et hier, les forces vives de la brigade des «référénts terrorisme» de la Charente, une trentaine de citoyens volontaires pour épauler les sept salariés de l'association dans les situations extrêmes, se sont formées au secourisme. Avec les conseils du major Franck Forestier, tous savent désormais «reconnaître les signes de différentes pathologies dont ils peuvent être les premiers témoins et agir en conséquence en attendant l'arrivée des secours médicalisés», se réjouit le gendarme mis gracieusement à disposition du collectif et qui a en fait élargi la traditionnelle formation de sauveteurs secouristes du travail à des problématiques plus vastes.

Un rôle de facilitateur

La formation, c'est le nerf de la guerre pour cette équipe discrètement mise en place au lendemain de l'attentat de Nice, le 14 juillet 2016. «C'est une façon de faire vivre le réseau, de le dynamiser, ce qui est absolument essentiel», souligne Isabelle Decosterd, directrice de l'antenne départementale de France Victimes qui en est à l'origine avec le procureur de la République, Jean-David Caillaud. À tout moment, les bénévoles doivent pouvoir être opération-



Cette semaine, c'était formation aux premiers secours.

Photo Renaud Joubert

nels. «Ce n'est pas dans l'urgence que l'on va leur détailler les sigles, leur rappeler les procédures: il y aura bien d'autres choses à faire.» Chacun est censé être autonome dans son rôle face à la situation de crise. «Chacun sait aussi ce qu'il peut ou ne peut pas faire, recadre Isabelle Decosterd. Pour être bien clair, la brigade n'est pas constituée de psys ou de spécialistes du droit. Elle est là pour accompagner, rassurer, renseigner. Elle joue un rôle de facilitateur en complément du travail des services de secours. Les bénévoles vont par exemple proposer à une personne de la raccompagner chez elle, à une autre de rassurer ses proches par téléphone, d'effectuer pour elle une démarche...»

Et toute l'équipe se conforme à une fiche de poste qui lui réclame à la fois engagement, qualité d'écoute, bienveillance, capacité de distanciation et d'autoanalyse. Les volontaires restent joignables, au cas où la cellule de crise vien-

drait à être activée en amont par la préfecture. Pour les grands événements, un planning est anticipé. Les téléphones resteront ainsi allumés lors du festival de la BD, dans deux semaines.

«Dès lors que je leur donne rendez-vous, tout est prêt pour qu'ils soient immédiatement opérationnels», assure la directrice qui a même imaginé un «kit terro»: une grosse boîte dotée en gilets d'identification, un ordinateur, des cahiers, crayons, ciseaux, etc. pour ne pas perdre une seconde avec l'intendance.

Depuis sa création, la brigade, qui sera prochainement sensibilisée aux notions élémentaires de psychologie, n'a été mobilisée qu'une seule fois. Virtuellement, l'année dernière, lors d'un exercice au lycée de Chasseneuil. Il s'agissait de mesurer la réactivité de ses membres à se rendre disponibles. «Les trois quarts ont répondu présents très rapidement, certains pouvant être là dans les dix minutes.»

■ Les décisions du gouvernement en matière de sécurité routière vous ont fait beaucoup réagir ■ Le débat fait rage entre pro et anti-limitation de la vitesse sur les routes.

80 km/h, la fracture

Sur notre site internet, sur notre page Facebook, vos avis sont particulièrement tranchés. Et le débat passionné. En Charente, les anti-limitation des départementales à 80 km/h se font entendre.

80

POUR

«Plutôt pas mal si ça évite des morts ou des blessés. J'avoue que 80 km/h, ça va être longuet sur nos routes départementales, mais on fera avec. Le reste me paraît bien.»
Isabelle Malouchka Kowalski

«Il faut arrêter aussi de toujours râler et penser aux choses positives comme l'économie sur le carburant qui augmente ou profiter du paysage. Mais le Français aime se plaindre... Il y a quelques années, il gueulait contre le port du casque obligatoire à deux-roues alors que ça a sauvé des vies.»
Laure Pesnel

«Pour une fois entièrement d'accord avec une mesure prise par ce gouvernement. Je vais même aller plus loin: pas de signalisation des radars. Et puis si les automobilistes ne dépassent pas la vitesse réglementée, où est le problème?»
Anonyme51076

«Nous, les Charentais, avons peu de routes départementales où l'on peut rouler en toute sécurité à 90 km pendant 5 kilomètres. Il y a des carrefours partout, des forêts, des virages dangereux nombreux. Il faut bien, à un moment, prendre des mesures peut-être



impopulaires. Mais bon, il en va de notre sécurité. Alors cinq minutes de plus sur un trajet pour rester vivant, ça n'a pas de prix.»
Michel Belaud

80

CONTRE

«Cela n'aura pas de grand impact sur les accidents, bien au contraire. Moins de vigilance au volant... Mais quand même, il faut m'expliquer, lorsque l'on parle de l'environnement: être à 80, c'est ne pas passer la cinquième car sur bon nombre de véhicules, nous serons en sous-régime et donc nous polluerons d'avantage.»
Cindy Tribaudeau

«Croyez-vous qu'ils feront respecter les vitesses indiquées au cul des camions? D'Exideuil jusqu'à Chasseneuil et en bien d'autres endroits, ça va être chaud.»
Edmond Furax

«Ras le bol. C'est uniquement pour faire du fric. Ils mettront sur ces routes secondaires des voitures radars dirigées par des sociétés privées. Il faut aussi voir les noms et les liens de tout ce business. C'est une honte!»
Marie-Laure Oulié

«Ce gouvernement aurait gagné, en originalité et efficacité, à mettre en place de véritables mesures visant à sanctionner les compor-

”

Au lieu de baisser la vitesse à 80, l'État devrait plutôt veiller à entretenir les routes.

tements dangereux... Mais [...] ils viennent de compliquer la vie des automobilistes en créant des "conflits" avec d'autres usagers: 44 tonnes et automobiles légères à la même allure sur le réseau secondaire, qui a inventé ça?»
Qui croire?

«Ce n'est pas la réduction de la vitesse qui va éduquer les distraits, les irresponsables, les alcoolos, les drogués, les égoïstes du volant, les irrespectueux du code de la route.»
Roger Chabaud

«Moi, je roule à 90 km/h et je suis doublé par quasiment 80 % de voitures. Alors avant de descendre la limitation à 80, qu'on fasse respecter les 90 km/h. C'est encore ceux qui se tenaient bien qui vont être punis car, croyez-moi, ceux qui ne respectent pas le 90 km/h aujourd'hui ne seront pas plus disciplinés demain.»
Jesei

«Remarquez que si le fait de descendre la vitesse à 80 km/h pour faire moins de morts est aussi efficace que les 35 heures qui devaient faire baisser le chômage...»
Paris 2024

«Au lieu de baisser la vitesse à 80 km/h, l'État devrait plutôt veiller à entretenir les routes, car le problème ce n'est pas la vitesse, ce sont les routes mal entretenues.»
Anonyme50598

Grand Frais ou pas Grand Frais à Champniers ?

Un deuxième magasin Grand Frais à Champniers, en plus de celui déjà implanté à Soyaux? La commission départementale d'aménagement commercial de la Charente a dit non ce mercredi. «*Dommage!*» disent une majorité des internautes de CL. Florilège de vos réactions.

La commission a-t-elle eu raison, selon vous, de ne pas autoriser Grand Frais à s'installer aux Montagnes ?

Non, c'est au consommateur de décider

56%



Oui, il est temps de mettre un frein aux zones commerciales à Angoulême

1.328 votants sur charenteillbre.fr

Overtheline. «Eh bien pour moi qui suis de l'est-Charente, vers Chasse-neuil, je trouve qu'un magasin aux Montagnes serait très bien. Et excusez-moi, mais l'argument du centre-ville ne tient pas pour ceux en dehors du centre. Jamais je ne fais les courses alimentaires en ville.»

Julo. «Je ne comprends pas ce refus. L'extension de la zone est faite, il y a des terrains à vendre, donc qu'on laisse investir ces entreprises. Si on n'en veut pas, on dit non au départ, avant de lancer une extension comme celle-là! C'est de la politique. Laissons les gens investir et remplir.»

Dynamite16. «Ce genre de magasin, oui! Et même aux quatre coins d'Angoulême.»

SMAM16. «Je suis cliente de Grand Frais et en tant que telle, j'aimerais bien son installation à Champniers. Je ne comprends pas le problème M^{me} Pinville. Vous ne mangez pas de fruits et légumes! Vous avez tort c'est très bon pour la santé...»

Sagittaire34. «Lorsque l'on regarde la zone de Champniers, il n'y a quasiment personne qui peut s'y rendre sans un véhicule. À Soyaux au moins, il y a d'une part des habitations proches, mais également le bus qui dessert tous les commerces de cette zone.»

Jeanne. «Je m'approvisionne chez un maraîcher à Saint-Yrieix: légumes qui poussent sous nos yeux, zéro transport, pas d'intermédiaire... Pour moi, c'est ça le vrai Grand Frais!»

La clinique Saint-Joseph en passe d'être vendue

Les actionnaires sont en discussions avancées avec le groupe breton Vivalto. La clinique angoumoisine doit être vendue «dans les prochains mois».

Stéphane URBAJTEL
s.urbaitel@charentelibre.fr

La nouvelle a été annoncée aux personnels de la clinique Saint-Joseph mercredi: les actionnaires de l'établissement, représentés par le docteur Pascal Hourtoulle, sont en négociations très avancées avec un groupe breton qui doit aboutir «dans les prochains mois» à une cession de la structure.

Si la vente n'est pas conclue à cet instant, insiste la direction de la clinique angoumoisine, le «projet de travail» c'est bien d'entrer dans le giron de Vivalto santé, leader dans le Grand ouest et numéro quatre Français dans le domaine de l'hospitalisation privée.

Vivalto est à la tête d'un réseau de 21 établissements de santé privés, situés en Bretagne, en Normandie, dans les Pays-de-Loire, en Ile-de-France et dans la région Rhône Alpes. L'acquisition d'Angoulême qui se conjugue avec celle de sa filiale, la clinique Richelieu de Saintes, lui permettrait, pour la première fois, d'étendre sa toile vers le sud-ouest.

Vers la fin d'une dynastie familiale de médecins

Pour résumer les raisons de la cession en cours, la présidente de la clinique Saint-Joseph, Laure Hourtoulle, explique très simplement que «la roue tourne. Mon mari, le docteur Hourtoulle, va avoir 68 ans». Il lui semble que le temps est venu de passer la main.

Vendre à Vivalto, c'est donc inscrire l'établissement angoumoisin dans une autre dimension et rompre avec une dynastie familiale de médecins charentais: la clinique a été fondée en 1921 par le docteur Victor Hourtoulle, avant d'être reprise par Robert Hourtoulle puis par Pascal Hourtoulle.



La clinique, fondée en 1921 à Angoulême, se retrouve régulièrement en tête des palmarès établis par les news magazines. Photo R. Joubert

Laure Hourtoulle veut cependant être claire: ce changement d'échelle et le chambardement dans le mode de fonctionnement ne doivent pas inquiéter les personnels: il n'y aura pas d'incidence locale.

«Les actionnaires de Saint-Joseph et le groupe Vivalto se sont retrouvés sur un fondement de pratiques et de valeurs communes, insiste la clinique angoumoisine dans un communiqué avant de les détailler dans des termes choisis: la recherche permanente d'excellence des soins prodigués à chaque patient, la volonté de développer des projets médicaux en lien étroit avec le territoire de santé concerné; la nécessité de construire un projet d'établissement ambitieux dans un esprit de bienveillance, de confiance et d'engagement».

Installé avenue du Président Wilson, Saint-Joseph, c'est aujourd'hui 130 salariés «en très grande majorité du personnel soignant», insiste sa présidente. Ses spécialités: l'orthopédie des membres supérieurs et inférieurs, la chirurgie vasculaire et thoracique (dans ce domaine, l'établissement se targue d'être le seul en Charente), l'ophtalmologie et la chirurgie buccale (1).

Régulièrement, les palmarès établis par les news magazines classent Saint-Joseph dans les établissements les plus performants de France. Il pointait par exemple il y a quatre ans en cinquième position pour la chirurgie de la main et en huitième position pour la chirurgie du canal carpien, selon l'étude réalisée par le Figaro Magazine.

Les actionnaires de Saint-Joseph et le groupe Vivalto se sont retrouvés sur un fondement de pratiques et de valeurs communes.

La cession de Saint-Joseph au groupe Vivalto pourrait-elle être annonciatrice du retour aux commandes de Didier Delavaud, originaire d'Angoulême, directeur à de la clinique pendant douze ans, parti en 2013 pour prendre la direction de la polyclinique de la baie d'Avranches, plus gros établissement privé de la Manche -180 salariés-? La question mérite d'être posée dans la mesure où cette structure normande est une pièce importante du groupe Vivalto. «On n'en est pas là», tempère Laure Hourtoulle.

(1) Au total, la clinique Saint-Joseph compte 32 places d'ambulatoire et 78 lits d'hospitalisation complète dont 8 lits de soins continus. Le taux de chirurgie ambulatoire est actuellement de 60%. 11 000 patients en moyenne sont opérés chaque année sur place.

- À Châteaubernard, un espace dédié au réemploi des déchets est en construction
- Une première en Charente ■ Pour ne plus jeter ce qui peut encore servir.

La déchetterie se lance dans la récup'

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Des restes de carrelage, de peinture, ou encore du matériel informatique, des CD, des objets de déco, des luminaires... Autant de matériaux et d'objets encore en état ou réparables dont on n'a plus l'utilité et qui finissent le plus souvent à la benne.

Pourquoi les jeter alors qu'ils peuvent être réemployés, donnés, réparés par des bricoleurs? À cette question Calitom, le service public des déchets de la Charente, va répondre par la création d'un espace d'échange gratuit et d'animations à destination du public à la déchetterie de Châteaubernard.

Le site du Mas-de-la-Cour est le premier du département à expérimenter «Calitorama», le nom de cette nouvelle génération de déchetterie ouverte sur le réemploi. Les travaux viennent de débuter. Ils s'étaleront jusqu'au second semestre pour une ouverture prévue vers novembre de ce bâtiment de 250 m².

Sur le mode des «gratiférian»

«L'objectif est d'inciter les usagers à s'interroger sur la nature de leurs déchets avant de s'en débarrasser, et de faire passer le message qu'il y a une autre façon de les aborder dans le sens où ils peuvent aussi



Les travaux de ce futur espace de 250 m² ont débuté. Il s'étendra sur une surface totale de plus de 10.000m².

Photo G. B.

être une ressource. Trop d'objets sont jetés alors qu'ils pourraient avoir une seconde vie, être utiles à des associations, à d'autres particuliers», indique Alexa Badin, du service communication de Calitom, qui entrevoit de bâtir d'autres structures de ce type sur l'ensemble de ses sites de collecte si l'expérience castelbernardine est concluante.

Dans le principe, chacun pourra venir déposer ses objets ou matériaux, soit chiner, voire les deux, au sein de cet espace d'échange inspiré des «gratiférian», ce concept de marché gratuit lancé en Argentine en 2010. La démarche sera volontaire de la part des apporteurs, ou accompagnée par les agents du site qui les conseilleront sur ce qui peut être retenu parmi leurs déchets. Un espace à ne pas confondre cependant avec la boutique ressourcerie recyclerie de Poullignac, dans le Sud-Charente, créée il y a quelques années par Calitom, où sont revendus à bas prix des produits récupérés, des objets recyclés, retravaillés ou détournés.

«C'est une étape supplémentaire. On a voulu aller plus loin encore avec ce principe de gratuité mais avec toujours ce même objectif, construire ensemble, avec les usagers, les élus, les acteurs locaux et les associations afin de réduire le volume de nos déchets», précise Alexa Badin. Dans ce cadre, les organismes de

”
Trop d'objets sont jetés alors qu'ils pourraient avoir une seconde vie, être utiles à des associations, à d'autres particuliers.

6.565 tonnes par an collectées pour la déchetterie qui génère le plus de trafic

6.565 tonnes collectées pour 80.000 visiteurs enregistrés en 2016, des chiffres qui devraient être revus à la hausse pour 2017, non encore disponibles. La déchetterie de Châteaubernard est le site de Calitom qui génère le plus de trafic, devant celui de La Rochefoucauld. Repensé et sécurisé en 2013 après la tuerie de novembre 2010 qui avait vu la mort de trois personnes - un usager et deux

employées de Calitom -, il ne cesse depuis de monter en activité. «Comme le taux de valorisation des déchets, y compris sur l'ensemble des autres sites, ce qui signifie que les opérations de sensibilisation sont efficaces», souligne-t-on chez Calitom, où l'on travaille cependant à trouver des solutions pour tenter de réduire ce volume à la base. Trois salariés interviennent à Châteaubernard.

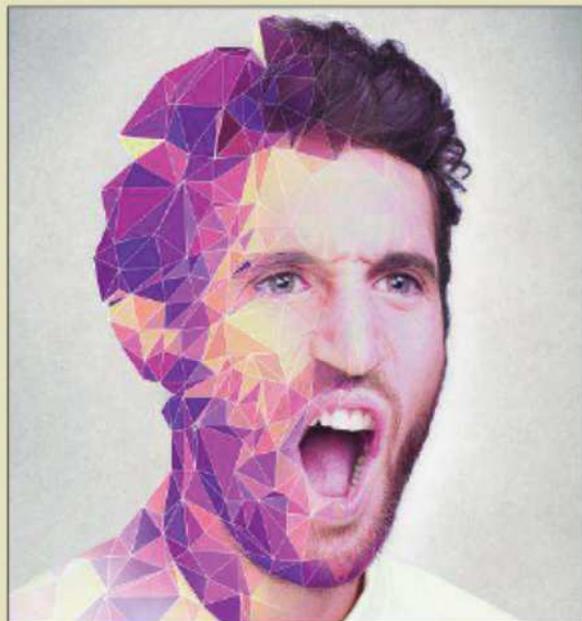
solidarité notamment seront sollicités par Calitom pour travailler en partenariat, comme l'entreprise le fait déjà sur d'autres sites. Il en sera de même avec les associations départementales de «upcycling» (réutilisation des déchets) comme de réparation en tous genres, vélos, objets, telles «Repair café» et «Cycloficine» d'Angoulême, afin d'assurer l'autre volet de ce nouvel espace inédit, l'animation d'ateliers de revalorisation des déchets.

Concert

Broken Back sur la scène du Castel samedi soir

C'est l'une des têtes d'affiche de la saison culturelle de Châteaubernard. L'artiste Broken Back, de son vrai nom Jérôme Fagnet, sera sur la scène du Castel demain soir. Il s'agit de son deuxième concert en Charente en moins d'un an: en mars dernier, la soirée programmée aux Abattoirs, où il était déjà venu en résidence en septembre 2015, avait affiché complet. C'était juste après sa nomination aux 32^{es} Victoires de la musique dans la catégorie «Révélation scène» de l'année. Devant plus de 2 millions de téléspectateurs, courant février, le jeune Breton avait joué «Halcyon Birds», l'un des morceaux qui l'a fait connaître au même titre qu'«Happiest Man on Earth». Les incontournables des festivals qu'il a parcourus tout au long de l'été.

Première date de l'année 2018 au Castel, «Broken Back est surtout connu des jeunes, mais apprécié des autres générations à qui on le fait découvrir», observe Dominique Petit, adjointe à la culture. Pour l'occasion, donc, le Castel a proposé une opération d'un nouveau genre: une place gratuite pour un spectateur de plus de 65 ans qui accompagne son ado ou son enfant. «Un payant, un gratuit», résume l'élue, qui précise: «Pour cette soirée, nous avons voulu un concert intimiste.» Le Castel sera dans sa «petite configuration», à 370 places avec «une scène à plat juste devant les gradins». Parmi les autres soirées à venir, citons «Piaf! Le



C'est un problème de dos qui a poussé Jérôme Fagnet vers la musique. D'où son nom d'artiste: Broken Back.

Repro CL

spectacle», qui sera donné le 27 janvier, mais encore «Grisélidis» par Coraly Zahonero de la Comédie française, mardi 27 février.

Broken Back, demain à 20h30 au Castel. Tarif: 20 €. Réservations au Castel, aujourd'hui de 13h30 à 17h, en ligne sur le site du Castel (sans frais): www.lecastel.fr; ou sur les réseaux habituels.

Le Rotary s'entiche d'un jeu et d'un documentaire

La troisième cuvée des CPAJ (prononcer «cépage») du Rotary de Cognac a livré son palmarès mercredi soir, dans un hôtel cognaçais. Deux candidats à cette bourse dédiée aux jeunes de moins de 30 ans ont été retenus et ont chacun reçu une aide de 5 000 € : Pierre Besson, qui tient la salle de jeu Code 60 à Gond-Pontouvre, pour un projet d'escape game mobile sur le thème du cognac. Autrement dit, un dispositif installable n'importe où, grâce auquel des joueurs doivent résoudre des énigmes sur l'eau-de-vie afin de pouvoir s'échapper. Les deuxièmes lauréats sont trois étudiants angoumoisins de l'association Cap Solidarité, qui sont en train de finaliser un documentaire vidéo sur les modes de vie alternatifs en Asie, notamment au Cambodge et en Thaïlande.

Pour Kevin Simon, Sylvain Calandreau et Leo Thevenin, formés au Lycée de l'image et du son d'Angoulême (Lisa), le coup de pouce permettra d'acheter le ma-

tériel et les logiciels nécessaires au montage du film qu'ils comptent présenter dans des festivals documentaires au cours de l'année qui vient. Pierre Besson, quant à lui, se servira des 5 000 € pour accélérer la finalisation du jeu, l'aide du Rotary représentant environ 10 % de son budget.

Depuis 2015, la bourse «Concours projets avenir jeunes» du club services consacre une enveloppe annuelle de 10 000 € à des projets «innovants, dynamiques, avec un impact pour le territoire», détaille Jean-Marc Olivier, en charge de la communication du Rotary de Cognac.

L'argent provient de la vente d'une collection de 1 008 bouteilles de cognac par les Rotary charentais, acquise pour 300 000 € par un amateur chinois. La somme avait été répartie en fonction de l'apport en bouteilles de chaque club. Celui de Cognac avait reçu 120 000 € et décidé de les utiliser pour lancer douze bourses CPAJ pendant autant d'années.



Les prix ont été remis par des responsables du Rotary de Cognac (à droite).

Photo CL

Bernard Mauzé, élu président du Pays: «Je suis toujours là»

Le maire de Gensac-La-Pallue succède à Jérôme Sourisseau à la tête du Pôle territorial Ouest-Charente. L'élection a eu lieu hier à Jarnac.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

C'est, selon ses mots, une «*suite logique*» à son élection, au mois de décembre, au poste de délégué communautaire au projet de territoire et au pacte financier et fiscal de Grand Cognac. Bernard Mauzé, le maire de Gensac-La-Pallue, a été élu, hier après-midi à Jarnac, président du Pôle territorial Ouest-Charente (PETR). «*Je suis toujours là*», a-t-il commenté, à l'issue de la réunion, estimant avoir une certaine légitimité au vu de son parcours depuis 1991. «*Il n'est pas inintéressant d'avoir ce regard-là quand les choses se tendent un peu*», a-t-il ajouté. Référence aux turbulences de Grand Cognac en fin d'année.

À la tête du Pays, il succède à Jérôme Sourisseau, démissionnaire à la suite de son élection à l'agglo. C'est même lui qui lui a proposé de prendre sa place. «*Quand on en a parlé en décembre, on a pensé qu'on pouvait faire comme ça. Que je pouvais apporter ma contribution autrement qu'en faisant acte de candidature*», confie Bernard Mauzé qui s'était présenté, en janvier dernier, à la présidence de l'agglo. Avec ces deux nouvelles fonctions promises, on comprend qu'il y ait renoncé lors des élections de décembre.

D'autant plus qu'à l'issue du comité syndical, hier, Jérôme Sourisseau a proposé que le président du Pôle soit désormais indemnisé, tout comme le vice-président en charge du Scot (1). «*Jusque-là, on prenait en charge les frais de déplacement. Mais c'est un peu*



Bernard Mauzé (au centre) succède à Jérôme Sourisseau à la tête du Pays Ouest-Charente.

Photo J. P.

”

Il n'est pas inintéressant d'avoir ce regard-là quand les choses se tendent un peu.

compliqué à mettre en place. J'invite le président à se poser la question», a dit le maire de Bourg-Charente.

Le sujet devrait être abordé lors d'une prochaine réunion mais Alain Riffaud, le maire de Cher-

ves-Richemont, élu premier vice-président, a déjà indiqué qu'il ne voyait pas pourquoi il aurait une indemnité supplémentaire, même si on lui confiait la gestion du Scot.

Ont également été élus vice-présidents: Christian Vignaud, Annick-Franck Martaud, Jean-Paul Zucchi, Michel Gourinchas et Jérôme Sourisseau. Le PETR a pour objectif d'être «*une interface entre la communauté de communes du Rouillacais et l'agglo, qui doivent mener des stratégies de développement complémentaires*», a souligné Bernard Mauzé. Il souhaite que «*ce soit un lieu de lucidité territoriale*» et que «*l'expression y soit particulièrement libre*».

(1) Schéma de cohérence territoriale.

La médiathèque fourmille d'animations



Chantal, animatrice de la médiathèque, annonce des animations à partir de demain.

Photo CL

La médiathèque de Cherves-Richemont annonce un début d'année dynamique avec tout un programme de manifestations qui débute demain samedi par du conte, avec «Des bouts d'choux et des contes» de 10h30 à 11 heures, pour les enfants jusqu'à 5 ans et leurs parents. À partir de demain également et jusqu'au samedi 3 février, mise en place d'une exposition sur «la fabrique à monstres», en partenariat avec le Service départemental de la lecture (SDL) et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême.

Jeudi 18 janvier, concert dessiné à 14 heures à L'Abaca, la salle de spectacle de la commune avec au menu «La chèvre de Monsieur Seguin» avec la compagnie «Comme une orange», réservé aux élèves des écoles élémentaires des communes de Cherves-Richemont et Saint-Sulpice-de-Cognac sur la thématique de la peur.

Samedi 20 janvier, «La nuit de la lecture» de 18 heures à 23 heu-

res, la deuxième au plan national, la première pour la médiathèque, organisée par le ministère de la Culture avec au programme: à 18 heures, lecture à la lampe torche d'un conte d'Andersen intitulé «Thumbélina», pour enfants à partir de 7 ans.

À 19 heures, atelier photo «light painting» animé par Jean-François Mouillac, séance pour tous à partir de 5 ans, 20 places sont disponibles sur réservation au 05 45 83 70 40.

À 21 heures, projection cinéma avec «Frankenweenie» de Tim Burton. Film d'animation à partir de 10 ans. Entrée gratuite sur inscription compte tenu des places limitées.

Vendredi 2 février, de 18 heures à 22 heures à la médiathèque, soirée jeux en famille pour tout public, animée par Stéphanie Brault de la société «Oika Oika» jeux de plateaux, de stratégie, de réflexion. Cette soirée sera suivie de deux autres du même type les 30 mars et 26 mai, journée mondiale du jeu.

Un projet d'aménagement à la halte des Quatre-Vents sur les rails

Annick-Franck Martaud, maire de Houlette et son conseil municipal recevaient samedi soir les Houlettois à la salle des fêtes à l'occasion de la cérémonie des vœux.

«*Merci d'être venus nombreux pour ce moment d'échanges. Mon équipe se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2018 avec une pensée pour ceux qui nous ont quittés*», a déclaré le maire, avant de faire un point sur la population de la commune qui compte actuellement 377 habitants. «*avec une baisse de neuf personnes*», malgré des ventes de maisons et des installations de familles. «*La carte communale sera élaborée cette année. Elle permettra nous l'espérons de proposer des terrains ouverts à la construction d'habitations*», poursuit l' élu.

Annick-Franck Martaud a ensuite évoqué les projets 2018. «*Après les travaux de clôture au terrain de râpes situé dans le prolongement de la halte des Quatre-Vents. Nous allons procéder à l'arborisation de ce terrain avec la création d'un chemin piétonnier, l'aménagement de jeux, de tables et bancs sur le site. Une extension du bâtiment de la halte est aussi dans les tuyaux. Nous devons rester prudents côté dépenses. Les travaux d'aménagement de plateaux sur-élevés des carrefours au Cluzeau*



Annick-Franck Martaud a présenté les grands projets, entouré de son équipe. Photo CL

vont démarrer». Le maire se dit aussi confiant quant à l'avenir de la nouvelle aggro: «*Je pense que nous allons trouver une solution pour la compétence «écoles*». L' élu a aussi salué l'ensemble des associations locales qui œuvrent et dynamisent la commune. «*Elles tissent un lien social non négligeable et nous les assurons de notre soutien*».

En début de cérémonie, le maire a rappelé l'ensemble des actions réalisées l'année passée. «*Nous avons réalisé des travaux de voirie aux Platins, refait des chemins en calcaire dans le secteur du*

Peyrat, changé la porte et le volet de l'église, refait le pressoir sur la place, le carrelage des vestiaires du football, acheté du matériel pour l'employé communal». Ajoutant l'aménagement de la rue des Forèzes avec la création de trottoirs ainsi que l'enrobé d'une partie de la route, l'extension de l'éclairage public jusqu'au moulin de l'Étang à l'entrée du bourg de Houlette...

La soirée s'est poursuivie autour d'échanges tout en dégustant la galette et le verre de l'amitié.

Ghislaine NORMAND

Le Sivu de restauration «Pierre d'achoppement»



Dominique Souchaud, maire, a aussi évoqué les projets pour 2018.

Photo CL

Dominique Souchaud, maire, entouré de son conseil municipal, a reçu la population à l'occasion de la cérémonie des vœux ce lundi, à la salle des fêtes, en présence des maires des communes alentour, du président de l'agglo Grand Cognac et des autorités.

Des vœux en forme de projets, mais avec une pierre d'achoppement: le Sivu (syndicat intercommunal à vocation unique) de restauration, une structure qui coûte 40 000 € de frais de fonctionnement en plus chaque année à la commune, soit 350 000 € depuis sa création en 1998. Le maire a précisé que pour une commune de 1 271 habitants «cela revient à dire que chaque habitant est racketté de 31,50 €. Cette situation n'a que trop duré, des démarches ont été engagées, une procédure lancée pour en sortir. Je m'y consacrerai corps et âme pour le bien de mes administrés».

Au volet projets 2018, en attendant l'arrivée de la fibre optique, et pour avoir une meilleure couverture pour la téléphonie, «nous

avons donné notre accord pour une implantation sur le pylône communal avec un raccordement au réseau pour le développement du LTE 4G fixe (Long term évolution). Après réalisation, la commune pourra bénéficier d'une couverture de 30 Mbits/seconde. Toujours dans le domaine du numérique, des formations seront dispensées par une personne bénévole auprès des administrés.

La création de deux zones pavillonnaires en attente depuis 2001 est en balbutiement. Il est également prévu un aménagement paysager de la zone où la maison Pijassou a été rasée et ce, après la mise en sécurité de la parcelle. Le maire propose à ses administrés de faire part des suggestions pour occuper au mieux cet espace. À cet effet, une boîte à idées sera mise à leur disposition à la mairie. Enfin, le rond-point situé près de la zone artisanale bénéficiera d'une sculpture offerte par Philippe Rouby.

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié.

Lactalis: Bercy veut des sanctions

■ Le gouvernement réclame des comptes à Lactalis jugé «défaillant» et à la grande distribution ■ Les supermarchés ont promis un contrôle systématique en caisse des boîtes de lait infantile.

Depuis un mini-sommet européen à Rome, Emmanuel Macron a averti que «si des sanctions devaient être prises, elles seraient prises». Sur ordre de l'Élysée, le ministre de l'Économie

Bruno Le Maire a convoqué hier soir à Bercy les représentants de la grande distribution avant de recevoir la direction du groupe laitier aujourd'hui.

«L'État s'est (...) substitué à une entreprise défaillante dont je rappelle qu'elle est la seule responsable de la qualité et de la sécurité des produits mis sur le marché», a déclaré Bruno Le Maire. Il a ainsi rappelé avoir dû signer même le 9 décembre un arrêté demandant la suspension de la commercialisation des laits infantiles et le rappel de 600 lots, soit 11.000 tonnes de produits, dont 7.000 destinées au marché français.

2.500 contrôles supplémentaires

Il a également annoncé 2.500 contrôles supplémentaires «dès la semaine prochaine» par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. En dépit de ces critiques, le porte-parole de Lactalis Michel Nalet a assuré que le groupe français a travaillé depuis décembre «en parfaite collaboration avec les services de l'État». Il a également «renouvelé ses excuses aux parents» qui ont acheté du lait susceptible d'être contaminé. E.Leclerc a été mardi le premier à annoncer que malgré le rappel lancé en décembre à la suite de la découverte d'une contamination aux salmonelles dans l'usine Lactalis de Craon (Mayenne), 984 produits concernés avaient été vendus dans ses magasins. Dans son blog hier soir, le patron de l'enseigne a évoqué une défaillance «systémique et pas seulement sectorielle» dans cette affaire, épinglant «des services de l'État». Carrefour, Système U, Auchan et Casino ont ensuite révélé avoir vendu des pro-



Après s'être excusé publiquement hier par la voix de son porte-parole, Lactalis doit s'expliquer aujourd'hui devant le ministre de l'Économie sur ses éventuels manquements. Photo AFP

Le blocage en caisse pour pallier les failles

Dans la grande distribution, chaque produit est muni d'un code-barres, auquel chaque enseigne associe un prix. Dans la procédure de blocage, une fois la base de donnée des produits modifiée, si un article visé par la procédure venait à passer en caisse, il apparaîtrait en «article inconnu» et ne pourrait donc pas être vendu, explique à une porte-parole de Monoprix. Ainsi, «on est sûr que le client ne peut pas repartir» avec l'un des articles visés. «C'est une barrière supplémentaire que Monoprix a mis en œuvre il y a trois jours», a-t-elle précisé. Si un employé de caisse se trouve en présence d'un tel article, il le «met de côté et il sera détruit», explique la porte-parole de Monoprix. C'est également le cas au sein du groupe Casino, qui a lui aussi rapidement mis en œuvre le blocage en caisse, grâce à une fonctionnalité du système d'encaissement. Dans les magasins du groupe (Géant, Casino, Franprix), si un article visé vient à arriver en caisse, celle-ci indiquera «interdit à la vente» ou «inconnu» tout en interdisant le «forçage», c'est-à-dire la saisie manuelle des chiffres du code-barres. Autre possibilité, dans certains magasins, la caisse afficherait un prix de 9.999 euros.

duits issus de lots rappelés. «La mesure la plus forte, celle qui nous semble la plus efficace, c'est le contrôle électronique systématique en caisse dans tous les points de la grande distribution française», a déclaré Bruno Le Maire dans la soirée (lire en encadré).

30 hypers, 12 hôpitaux, 44 pharmacies, etc

Lors des 2.500 contrôles déjà réalisés depuis le 26 décembre par la DGCCRF dans des supermarchés mais aussi dans des crèches ou des hôpitaux, «91 détenaient des boîtes de lait infantile Lactalis qui auraient dû être retirées», avait-il précisé plus tôt, «dont 30 grandes surfaces, mais aussi 44 pharmacies, deux crèches, 12 hô-

« Nous renouvelons nos excuses aux parents. Depuis le début, nous travaillons en parfaite collaboration avec les services de l'État.

pitaux et trois grossistes». Pour la Confédération paysanne, «cette chaîne alimentaire surindustrialisée, hyper segmentée et financiarisée engendre de l'opacité aux dépens des consommateurs et des paysans». De son côté, l'Ordre national des pharmaciens a averti

qu'il engagerait des «procédures disciplinaires» en cas de vente de produits visés par le rappel. Le 21 décembre, Lactalis a procédé au rappel de tous les laits et autres produits infantiles élaborés dans son usine de Craon depuis février 2017, après la découverte d'une contamination aux salmonelles. La production a été arrêtée sur le site, dont 250 des 327 salariés sont en chômage partiel au moins jusqu'au 4 février, selon le groupe. Au 9 janvier, Santé publique France avait recensé 35 nourrissons atteints de salmonellose et ayant consommé un lait ou un produit d'alimentation infantile de cette usine. 18 nourrissons ont été hospitalisés, mais tous sont sortis de l'hôpital, selon la même source.

Asile et immigration: l'exécutif reste ferme

Très remontées contre la politique migratoire du gouvernement qu'elles viennent d'attaquer au Conseil d'État, les associations ont fait part de leur «déception» à l'issue d'une réunion hier.

«Il y a une déception» sur le projet de loi «asile et immigration» qui «semble déséquilibré» avec «un durcissement très net» faisant la part belle aux expulsions, a déclaré hier soir, à l'issue d'une réunion de trois heures à Matignon, Louis Gallois, le président de la Fédération des acteurs de la solidarité.

La réunion rassemblait notamment autour d'Édouard Philippe les ministres Gérard Collomb (Intérieur) et Jacques Mézard (Logement), ainsi qu'une trentaine d'associations, de la Ligue des droits de l'Homme jusqu'à Médecins du

monde en passant par Emmaüs et le Secours catholique.

Depuis Rome, Emmanuel Macron, en réponse aux critiques des associations, dont il a dénoncé la «confusion», avait précédemment estimé qu'il fallait «se garder des faux bons sentiments», assurant que «la France n'est pas fermée».

Davantage d'expulsions

Le projet de loi, dont les grandes lignes ont été transmises aux associations mercredi, a été conçu pour équilibrer fermeté de la lutte contre l'immigration irrégulière et amé-

lioration de l'accueil des réfugiés. Selon Franceinfo qui a pu consulter cette note de synthèse, plusieurs dispositions ont pour objectif d'augmenter le nombre d'expulsions: le doublement de la rétention administrative qui pourrait passer à 90 jours; la réduction à six mois des démarches pour les procédures d'asile avec notamment le recours «à la vidéoaudience»; un «schéma national» qui fixerait «la part des demandeurs d'asile accueillis dans chaque région; et la création d'un «passport santé» pour les patients solvables qui se rendent dans les hôpitaux.

Selon une source gouvernementale, le texte arriverait, selon les plans de l'exécutif, «fin février» en conseil des ministres, puis au Parlement sans doute en avril.

Plus tôt hier, plus de vingt associations avaient saisi le Conseil d'État pour obtenir la suspension en urgence d'une circulaire très contestée, organisant un recensement des migrants dans l'hébergement d'urgence, y voyant «un véritable tri». Les plaignants dénoncent notamment l'envoi d'«équipes mobiles» de fonctionnaires dans les centres, mesure «parfaitement contraire aux droits et libertés».



Le projet gouvernemental présente «un durcissement très net», selon les associations qui ont été reçues hier par le Premier ministre notamment. Photo AFP

■ FISCALITÉ

La taxe d'habitation sera remplacée par un nouvel impôt

La taxe d'habitation, qui devrait être supprimée pour tous à l'horizon 2020, sera remplacée par un nouvel «impôt plus juste», a indiqué hier Jacqueline Gourault. La ministre auprès du ministre de l'Intérieur Gérard Collomb n'a pas donné de calendrier précis. «Le grand débat c'est "est-ce qu'on passe d'un système (...) où vous demandez une part d'un impôt national (...) ou est-ce qu'on conserve (...) des impôts locaux qui sont prélevés sur une assiette qui est définie et avec des taux qui sont fixés?"», a expliqué Jacqueline Gourault. À titre personnel, l'ancienne vice-présidente du Sénat penche pour la seconde option: «Je pense que, pour le bloc communal, il est important de laisser un impôt en lien avec le territoire, c'est-à-dire les citoyens.»

■ TRAVAIL DES ENFANTS

Samsung dans le viseur d'ONG

S'appuyant sur de nouveaux rapports de militants de l'ONG China Labor Watch, infiltrés entre 2012 et 2016 dans les usines du groupe électronique, les associations Peuples solidaires et Sherpa dénoncent «l'emploi d'enfants de moins de seize ans, des horaires de travail abusifs, l'absence d'équipements appropriés aux risques encourus, des conditions de travail et d'hébergement incompatibles avec la dignité humaine». Elles ont déposé plainte pour pratiques commerciales trompeuses contre le géant sud-coréen. Ces associations, qui soutiennent les travailleurs luttant pour leurs droits économiques, pointent aussi «l'utilisation de benzène et de méthanol dans les usines», qui «aurait causé des maladies incurables chez plusieurs employés». Samsung a réagi en affirmant dans un communiqué appliquer une «tolérance zéro» vis-à-vis du travail des enfants. «Samsung respecte scrupuleusement les normes et réglementations locales et internationales en matière de travail et exige la même conformité de ses fournisseurs», a ajouté le conglomérat. Une première plainte, visant uniquement SEF, avait été classée sans suite en 2014 à Bobigny, près de

Paris. Sherpa avait par conséquent choisi de citer l'entreprise directement devant ce tribunal correctionnel, mais y a finalement renoncé en 2017 pour des raisons de procédure. Dans leur plainte de 40

pages, Sherpa et Peuples solidaires accusent Samsung de contredire ses engagements éthiques et son propre code de conduite, alors que le groupe sud-coréen présente sur ses sites internet son ambition de «devenir l'une des entreprises les plus éthiques au monde». «Nous de-



Photo AFP

mandons à la justice de sanctionner cet écart inacceptable entre ces engagements éthiques et la réalité dans les usines telle que décrite par les ONG de terrain», écrivent les associations.

Cet après-midi



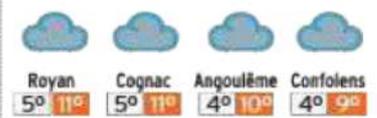
Samedi



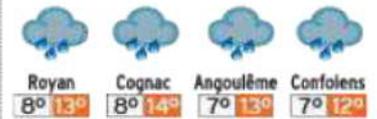
Dimanche



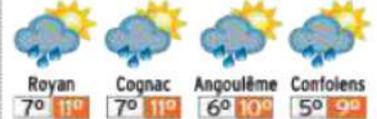
Lundi



Mardi



Mercredi



Jedi



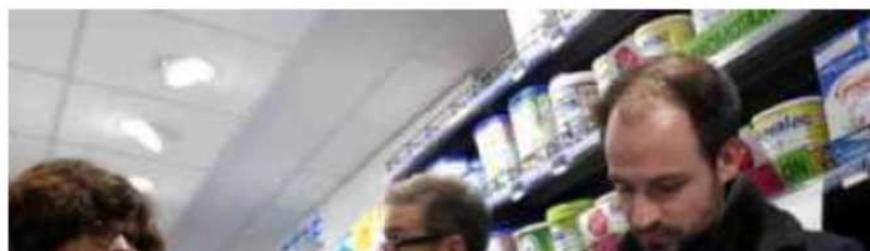
Plutôt gris.

Nuages bas, brumes et bancs de brouillard dominant au petit jour. Les nuages peinent à se déchirer et les éclaircies restent timides l'après-midi. Le vent est faible, d'Est dominant. Le mercure atteint 7 à 9° au meilleur de l'après-midi.

Scandale du lait contaminé : « cette affaire est grave »

CONSOMMATION

Le gouvernement a réclamé des comptes au groupe Lactalis et aux supermarchés



L'État a exigé hier de la grande distribution des explications sur la commercialisation de produits Lactalis qui auraient dû être retirés de la vente à la suite d'une contamination à la salmonelle. Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire a reçu hier soir, à Bercy, les représentants de la grande distribution, qui ont promis un contrôle systématique en caisse des boîtes de lait infantile Lactalis. Il doit recevoir aujourd'hui la direction du groupe laitier.

Ces convocations ont été lancées sur ordre de l'Élysée, a déclaré depuis un mini-sommet européen, à Rome, Emmanuel Macron, qui a averti que « si des sanctions devaient être prises, elles seraient prises ».

« L'État s'est [...] substitué à une entreprise défaillante dont je rappelle qu'elle est la seule responsable de la qualité et de la sécurité des produits mis sur le marché », a dénoncé Bruno Le Maire. Il a ainsi rappelé avoir dû signer lui-même, le 9 décembre, un arrêté demandant la suspension de la commercialisation des laits infantiles et le rappel de 600 lots, soit 11 000 tonnes de produits, dont 7 000 destinées au marché français.

Plus de contrôles

Le ministre a également annoncé 2 500 contrôles supplémentaires « dès la semaine prochaine » par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), une autorité qui dépend de Bercy et supervise notamment le rappel et le retrait de produits.

En dépit de ces critiques, le porte-parole de Lactalis, Michel Nalet, a assuré que le groupe français a « travaillé depuis le début » de l'affaire en décembre dernier « en parfaite collaboration avec l'ensemble des autorités ». De plus, « des contacts ont été pris avec l'ensemble des distributeurs pour vérifier qui aurait pu livrer, si tel était le cas, des produits » après le deuxième rappel, a-t-il poursuivi. Le représentant du groupe laitier a également renouvelé les excuses du groupe aux parents qui ont acheté du lait susceptible d'être contaminé.



La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes contrôlant une pharmacie à Orléans, hier. PHOTO AFP

LES FAITS

Le 21 décembre, Lactalis a procédé au rappel de l'ensemble des laits et autres produits infantiles élaborés dans son usine de Craon depuis février 2017, après la découverte d'une contamination aux salmonelles. La production a été arrêtée sur le site, dont 250 des 327 salariés sont en chômage partiel au moins jusqu'au 4 février. Au 9 janvier, Santé publique France avait recensé 35 nourrissons atteints de salmonellose et ayant consommé un lait ou un produit d'alimentation infantile de cette usine. Dix-huit nourrissons ont été hospitalisés, mais tous sont sortis de l'hôpital.

E.Leclerc a été le premier mardi à annoncer que malgré le rappel lancé en décembre, à la suite de la découverte d'une contamination aux salmonelles dans l'usine Lactalis de Craon (Mayenne), 984 produits concernés avaient été vendus dans ses magasins. Mais dans son blog hier soir, le patron de l'enseigne a évoqué une défaillance « systémique et pas seulement sectorielle » dans cette affaire, épinglant « des services de l'État ».

Carrefour, Système U, Auchan et Casino ont ensuite révélé avoir vendu des produits issus de lots rappelés.

« La mesure la plus forte, celle qui nous semble la plus efficace, c'est le contrôle électronique systématique en caisse dans tous les points de la grande distribution française (lire ci-dessous) », a déclaré Bruno Le Maire dans la soirée, après avoir reçu les distributeurs.

Crèches, hôpitaux, pharmacies...

Lors des 2 500 contrôles déjà réalisés depuis le 26 décembre par la DGCCRF dans des supermarchés, mais aussi dans des crèches ou des hôpitaux, « 91 détenaient des boîtes de lait infantile Lactalis qui auraient dû être retirées », avait précisé plus tôt le patron de Bercy. « Cette affaire est grave, elle a donné lieu à des comportements inacceptables qui devront être sanctionnés. »

« Cette chaîne alimentaire sur-industrialisée, hyper segmentée et financiarisée engendre de l'opacité aux dépens des consommateurs et des paysans », a dénoncé pour sa part la Confédération paysanne.

De son côté, l'Ordre national des pharmaciens a averti dans un communiqué que « s'il s'avérait que certains pharmaciens avaient continué à délivrer des produits incriminés par les rappels, des procédures disciplinaires seraient immédiatement engagées ».

La solution du blocage en caisse

Face aux dysfonctionnements dans la procédure de rappel des boîtes de lait Lactalis, Monoprix, Intermarché et Casino ont mis en place un blocage des produits en caisse. Dans la grande distribution, chaque produit est muni d'un code-barres, auquel chaque enseigne associe un prix. Une fois la base de donnée des produits modifiée, si un article visé par la procédure venait à passer en caisse, il apparaîtrait en « article inconnu » et ne pourrait donc pas être vendu. Ainsi, « on est sûr que le client ne peut pas repartir avec l'un des articles visés. C'est une barrière sup-

plémentaire », selon Monoprix. Si un employé de caisse se trouve en présence d'un tel article, il le « met de côté et il sera détruit », précise l'enseigne.

Casino a aussi mis en œuvre le blocage en caisse, grâce à une fonctionnalité du système d'encaissement. Dans les magasins du groupe, si un article visé arrive en caisse, celle-ci indiquera « interdit à la vente » ou « inconnu » tout en interdisant le « forçage », c'est-à-dire la saisie manuelle des chiffres du code-barres. Autre possibilité, dans certains magasins, la caisse afficherait un prix de 9.999 euros.

Ça bloque sur les migrants

MATIGNON Les associations d'entraide reprochent au gouvernement d'avoir une position très ferme et de ne pas vouloir en bouger

Très remontées contre la politique migratoire du gouvernement qu'elles viennent d'attaquer au Conseil d'État, les associations ont fait part de leur « déception » à l'issue d'une réunion avec le Premier ministre, hier après-midi à Matignon. Elles disent n'avoir senti « aucune volonté d'infléchir » le texte.

Selon Louis Gallois, président de la Fédération des acteurs de la solidarité, ce projet de loi « asile et immigration » semble déséquilibré avec « un durcissement très net » faisant la part belle aux expulsions. « Nous souhaitons que la concertation continue », a-t-il toutefois ajouté à l'issue d'une rencontre qui aura duré trois heures.

La réunion rassemblait notamment autour d'Édouard Philippe, les ministres Gérard Collomb (Intérieur) et Jacques Mézard (Logement), ainsi qu'une trentaine d'associations, de la Ligue des droits de l'Homme jusqu'à Médecins du monde en passant par Emmaüs et le Secours catholique.

« Il y a eu un échange, une expression mais aucune volonté d'infléchir », le texte, a déploré Thierry Kuhn, le président d'Emmaüs France. Le projet de

loi, dont les grandes lignes ont été transmises aux associations mercredi, a été conçu pour « équilibrer fermement de la lutte contre l'immigration irrégulière et amélioration de l'accueil des réfugiés ». Le texte arriverait « fin février » en conseil des ministres, puis au Parlement « au printemps ».

« On a l'impression que lâcher quelque chose de la part du gouvernement semble impensable », a affirmé Patrick Doutreligne, le président de l'Unipops (Union nationale d'associations sanitaires et sociales).

Du côté de Matignon, on assure que « des discussions techniques vont se poursuivre ».

« Faux bons sentiments »

Quelques heures avant la rencontre, plus de vingt associations avaient saisi le Conseil d'État pour obtenir la suspension en urgence d'une circulaire très contestée, organisant un recensement des migrants dans l'hébergement d'urgence, y voyant « un véritable tri ».

Les plaignants dénoncent notamment l'envoi d'« équipes mobiles » de fonctionnaires dans les centres, mesure « dénuée de base légale », « par-



L'évacuation du camp de réfugiés de la Port de la Chapelle au nord de Paris, en août dernier. PHILAFF

tement contraire aux droits et libertés », et qui « porte une atteinte grave et immédiate » aux associations et à leur action.

Depuis Rome, Emmanuel Macron, en réponse aux critiques des associations et d'intellectuels, dont il a dénoncé la « confusion », avait précédemment estimé qu'il fallait « se garder des faux bons sentiments », assurant que « la France n'est pas fermée ».

VERS UN TRAITÉ FRANCO-ITALIEN

Paris et Rome ont affiché hier leur proximité sur les grands dossiers, comme ceux des migrants et de l'Europe, une entente qu'ils veulent sceller par un traité comparable à celui entre la France et l'Allemagne.

« Le couple franco-allemand n'est pas exclusif. Notre lien avec l'Italie a une nature spécifique », a

déclaré Emmanuel Macron à l'issue d'un entretien avec le chef du gouvernement italien Paolo Gentiloni, à Rome. Les deux dirigeants ont confirmé qu'ils travaillaient à l'élaboration d'un traité, dit « du Quirinal » (nom du siège de la présidence italienne), qui pourrait être concrétisé lors du prochain sommet franco-italien.

CHARENTE

Routes à 80 km/h : le Département défavorable

Le président du Conseil départemental de la Charente, François Bonneau, avoue que lui et sa majorité sont défavorables à cette mesure qu'ils jugent « excessive : c'est une vision manichéenne des choses ». Pour les élus charentais, « cette mesure manque de discernement. Les statistiques de l'accidentologie dans le département nous permettent de connaître les axes

les plus dangereux, il aurait fallu agir sur ces routes et non généraliser cet abaissement de la vitesse. On regrette aussi le caractère péremptoire de cette mesure. La vitesse est un des facteurs des accidents, elle est rarement le seul. »

80 km/h : la Charente défavorable

SÉCURITÉ ROUTIÈRE Le président du Conseil départemental, François Bonneau, voit là une mesure manichéenne et excessive

MARIE FAUVEL

m.fauvel@sudouest.fr

Décidément, la mesure du gouvernement de faire passer la vitesse sur les routes secondaires de 90 km/h à 80 km/h ne cesse de diviser. « Le Département de la Charente n'est pas favorable à cet abaissement de la vitesse généralisé, c'est une vision manichéenne des choses. Nous sommes d'accord pour cette mesure dans certains secteurs, que nous avons ciblés », argumente François Bonneau, président du Conseil départemental.

Cette modification du Code de la route devrait entrer en vigueur au 1^{er} juillet. Elle a été annoncée avec d'autres mesures mardi dernier. Elle a pour objectif de faire baisser le nombre de morts sur les routes. En 2016, 3 477 personnes ont été tuées dans un accident. Un chiffre en légère hausse par rapport à 2015 mais qui, globalement, stagne depuis quatre ans. Selon le Premier ministre, Édouard Philippe, l'abaissement de la vitesse pourrait épargner la vie d'un usager de la route par jour. Cette année-là, la Charente comptabilisait 16 morts. Des arguments qui ont



L'abaissement entrera en vigueur le 1^{er} juillet. ILLUSTRATION PQR

convaincu, par exemple, notre voisin et président de l'assemblée des départements de France, Dominique Bussereau : « Il faut se donner les moyens d'appliquer la mesure », a-t-il déclaré sur Europe 1. L'association 40 millions d'automobilistes, elle, regrette « cette mesure politique ».

Pas aux frais du Département

Selon les services du Premier ministre, le remplacement des 20 000 panneaux indiquant la vitesse maximale coûtera « entre 5 et 10 millions d'euros ». Les Départements, eux, ont été assurés que des

fonds supplémentaires seraient débouqués pour qu'ils n'en supportent pas les frais.

Au-delà de cet aspect économique, François Bonneau et sa majorité estiment que « cette mesure manque de discernement. Les statistiques de l'accidentologie nous permettent de connaître les axes les plus dangereux, il aurait fallu agir sur ces routes. En Charente, par exemple, c'est le cas pour la D 951 qui s'étire de Chasseuil à Bellac. On regrette aussi le caractère péremptoire de cette mesure. La vitesse est un des facteurs des accidents, elle est rarement le seul. »

Le coup de pouce du Rotary aux jeunes entrepreneurs

SOLIDARITÉ Chaque année, la bourse Coup de pouce aux jeunes encourage des projets. Le concepteur d'un « escape game » et des réalisateurs de documentaire partagent 10 000 euros

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Les loisirs et le documentaire engagé. Voilà les deux thèmes récompensés, en 2018, par le Rotary. Le club service organise chaque année la bourse Coup de pouce aux jeunes (CPAJ), lire ci-contre.

Cette fois, deux lauréats ont été choisis parmi six candidats en lice. Le premier est Pierre Besson. On connaît ce Charentais à Angoulême où il a ouvert, en décembre, deux salles d'« escape game » employant trois salariés. Derrière cet anglicisme se cache un phénomène de mode. Cette activité de loisirs consiste à être enfermé dans une pièce avec pour but d'en sortir dans un temps limité en résolvant des énigmes et en manipulant des objets.

Un nouveau jeu à Cognac

« Maintenant, je compte lancer un escape game mobile, dévoile l'entrepreneur de 31 ans. Il n'y aura plus besoin de se déplacer, ni de décor, c'est moi qui viendrais voir les clients avec les accessoires. Le thème est centré sur le cognac : cinq personnes au maximum s'attachent à un tonneau et doivent se libérer en moins de quarante-cinq minutes. »

Le système est encore en rodage mais les 5 000 euros donnés par le Rotary devraient accélérer les choses : « J'espère pouvoir me lancer le plus vite possible, d'ici la fin du premier trimestre, prévoit Pierre Besson. Je vise plusieurs catégories de clients : pour les anniversaires, les enterrements de vie de jeunes filles ou les team building [les stages de cohésion d'équipe en entreprise, NDLR]. »

À l'en croire, le marché ne demande qu'à se développer : « Il n'y a pas d'« escape game » à Cognac, ajoute l'entrepreneur, ancien employé de banque passé à son propre compte. Je constate une vraie demande pour ce nouveau genre de loisirs. »



Sylvain Callandreaux, Kevin Simon et Leo Thévenin ont réalisé un documentaire en Asie. La bourse va leur servir à finir le montage du film. PHOTO ARCHIVES DR

Un film pour se lancer

Autre lauréat, autre domaine. L'association Clap Solidarité a également reçu 5 000 euros du Rotary. Aux manettes : trois anciens élèves du BTS Lisa (Lycée de l'image et du son d'Angoulême). « Il y a tout juste un an, après l'obtention de notre diplôme, nous avons tourné notre premier documentaire dont nous allons commencer le montage », raconte Sylvain Callandreaux, Kevin Simon et Leo Thévenin, âgés de 23 ans.

Leur film, intitulé « Que ma joie demeure », se veut « positif » : « Nous avons tourné quatre mois au Cambodge et en Thaïlande, détaille le groupe. On dit souvent que la planète va mal. Nous avons cherché et montré des solutions en matière d'environnement, d'alimentation, d'architecture et de santé. » La bourse du Rotary va servir à rembourser une partie du budget acquisition du matériel (banc de montage) et transport. « Nous allons ensuite démarcher des festivals pour projeter notre film et il sera visible en accès libre sur Internet, projettent les documentaristes. Et on espère que ce premier film nous servira de base pour se faire connaître. »



Pierre Besson va lancer un « escape game » mobile basé sur une énigme autour d'un tonneau de cognac. PHOTO J.G.

LA BOURSE

En 2013, 1 008 flacons de cognacs étaient vendus lors d'une vente aux enchères au profit de plusieurs associations de la région. Le Rotary de Cognac, qui a récolté une partie des 300 000 euros, a alors décidé de créer la bourse CPAJ (Coup de pouce aux jeunes) : « C'est la troisième édition, rappelle Jean-Marc Olivier, chargé de l'événement. 10 000 euros sont attribués chaque année

pour aider à développer une activité, un brevet ou une carrière. Un ou plusieurs projets peuvent être choisis. Cette année, nous avons environ six candidats. Au final, le Rotary en a retenu deux car ils nous semblaient solides et dignes d'intérêt. Notre aide est financière mais les lauréats bénéficient également du réseau du club et de notre expertise. »

Le Pays, « lieu de lucidité territoriale »

POLITIQUE Bernard Mauzé a succédé hier à Jérôme Sourisseau à la présidence du Pôle territorial Ouest Charente pays du cognac

Il en était vice-président. Hier après-midi, à Jarnac, Bernard Mauzé a été élu à la présidence du Pôle territorial Ouest Charente pays du cognac, sans concurrence. Le maire de Gensac-la-Pallue permuta de poste avec Jérôme Sourisseau, président depuis 2008 (acheter « Sud Ouest » d'hier). Le reste de l'exécutif ne bouge pas. Alors que les relations avec le Conseil régional sont à redéfinir, Bernard Mauzé voit dans le Pays un « lieu de lucidité territoriale ».

« **SudOuest** » Pourquoi prendre la tête du Pôle territorial, qui a perdu beaucoup de sa substance ?

Bernard Mauzé Perdre de sa substance, oui et non. Il gère le Schéma de cohérence territoriale (Scot). Celui-ci réunit des communautés (Grand-Cognac et la Communauté de Communes (CdC) du Rouillacais) qui à un moment ne devaient faire qu'une. Il est évident qu'il y aura des points de frottement. C'est intéressant de participer à la résolution des problèmes qui se posent. Deuxièmement, le Pays a toujours été là pour faire l'interface avec la Région. Il y a un rôle stratégique de conciliation et d'arbitrage. Troisièmement, il est absolument nécessaire d'avoir une réflexion de fond, déconnectée des contingences immédiates. Enfin, il me paraît essentiel d'accorder les projets des



Bernard Mauzé a été élu sans concurrent face à lui. PHOTO PH.M.

intercommunalités et des communes.

Vous aviez été candidat à la présidence de l'Agglo en janvier 2017, pas le mois dernier face à Jérôme Sourisseau.

On a pensé, avec Jérôme Sourisseau, que je pouvais apporter ma contribution d'une autre manière. Il m'a chargé de réfléchir au projet de territoire et au pacte financier et fiscal, dans un poste de conseiller délégué.

En 2015, vous aviez été démis de votre vice-présidence à la CdC de Grande-Champagne par sa présidente, Véronique Marendat. Vous voilà de retour aux affaires ?

Je suis toujours là ! Je pense que j'ai quelques convictions, une vision de l'administration du territoire. Cela bouge beaucoup. Ce sont des sujets qui m'ont toujours passionné. Aujourd'hui, je suis là pour faire avancer les choses et faire profiter d'une certaine expérience. J'avais pris la direction de la Chambre de commerce et d'industrie de Cognac en 1991. J'ai vu les CdC se créer. Quand on arrive de plus loin on se doit d'être libre. J'essaie d'être libre. Avec Véronique, on a eu un souci sur un dossier particulier. On peut avoir des divergences à certains moments, cela ne nous empêche pas de nous parler. Il faut faire la part des choses. L'important, c'est d'avancer.

Recueilli par Philippe Ménard



Animatrice de la médiathèque, Chantal invite à la Nuit de la lecture. PHOTO PIERRE BARRETEAU

La peur s'invite à la médiathèque

Pas de crainte, la médiathèque du centre socioculturel n'est pas en danger. La commune tient trop à cette structure phare de la culture pour tous. La peur, c'est le thème qui a été retenue par la structure pour le mois de janvier. Ainsi, du 16 janvier au 3 février, elle accueillera une exposition prêtée par le Service départemental de la lecture (SDL) et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image (CNBDI), intitulée « Fabrique de monstres ».

Un spectacle jeudi

Dans le même registre, la médiathèque organise à l'Abaca, jeudi prochain, un spectacle original pour les élèves des treize classes du niveau primaire des écoles Paul-Garandau, Sainte-Eustelle et Saint-Sulpice. La Compagnie angoumoisine, Comme une orange, projettera un concert dessiné en direct sur « La Chèvre de Monsieur Seguin », en version hard. Rachel emmènera les enfants qui aiment écouter les contes, le 13 janvier, à 10 h 30, à la découverte du grenier et de ses mystères.

Pour la première fois, la médiathèque s'associe à la Nuit de la lecture, créée en 2017 par le ministère de la Culture. Le 20 janvier, trois temps forts vont animer la soirée. À 18 heures, il sera question d'une lecture à la lampe torche avec un conte d'Andersen, « Thumbelina », ou « La Petite Poucette » (à partir de 7 ans).

À 19 heures, place au light painting avec un atelier photo surprenant animé par Jean-François Mouillac. L'artiste recréera des ambiances plus ou moins féeriques ou fantomatiques au cœur de la nuit. (20 places seulement, à partir de 5 ans, réservation obligatoire à la médiathèque).

À 21 heures, la soirée cinéma s'installe dans la grande salle du centre socio, avec un film d'animation de Tim Burton, « Frankenweenie ». (places limitées, réservation indispensable, à partir de 10 ans).

Une autre date est à retenir, celle du 2 février. L'association Oika Oika et l'animatrice Stéphanie Brault organisent une soirée jeux de société, de 18 à 22 heures.

Pierre Barreteau

Broken Back en toute simplicité

CHÂTEAUBERNARD Le chanteur de 27 ans revient en Charente. Il sera au Castel demain, à 20 h 30

Le breton Jérôme Fagnet, plus connu sous le nom scénique de Broken Back, se produit au Castel à Châteaubernard, près de Cognac, samedi 13 janvier à 20 h 30. À 27 ans, l'artiste simple et humble force le respect.

« **Sud Ouest** » 2017 fut une année riche en émotions scéniques.

Jérôme Fagnet Il y a eu les Victoires de la musique (nomination révélation scène, NDLR), une centaine de concerts en France et à l'étranger et mon 1^{er} album (disque d'or, NDLR). J'ai essayé de profiter de chaque seconde tout en prenant du recul. C'est important de garder les pieds sur terre.

Et si on entrait dans votre laboratoire créatif ?

Je commence par la musique, la mélodie. Je choisis des thèmes dans mes péripéties. Ça peut-être l'enfance, qui est l'homme le plus heureux du monde. Puis viennent le texte et la phase excitante de la production dans mon home studio où j'habille la chanson.

Le regard introspectif de vos chansons vous caractérise-t-il dans la vie ?

Cet aspect est plus lié à ma convalescence. La musique est devenue mon exutoire avec mon problème de dos (Jérôme Fagnet s'est fait un déplacement vertébral alors qu'il était étudiant et en pleine création de start-up, NDLR). Mon 1^{er} album navigue entre ma personnalité très optimiste et quelque chose de très amère.

Quel œil posez-vous sur la société actuelle ?



Broken Back viendra avec quelques surprises au Castel. PHOTO

ARCHIVES THOMAS SAMSON

Un lien particulier vous unit à la Charente. Les Abattoirs vous ont accueilli en 2015 et 2017. Maintenant Le Castel...

Les Abattoirs ont vu naître la 2^e version de mon concert. C'est une salle qui nous suit et nous aide. On a fait chez eux une résidence. On a eu la salle pendant trois jours en échange d'un concert. On y a travaillé comme des fous ! On a, comme cela, quelques salles avec qui on a une histoire. C'est rare alors on revient en Charente avec plaisir.

poser mon univers. Pour mon deuxième, j'espère plus de collaboration tant avec des artistes francophones qu'internationaux. Je pense à Tim Dup qui incarne la chanson française moderne. Il vient de sortir son 1^{er} album. Il y a aussi Petit Biscuit, Jain, Feder qui a son univers à part entière. Mais rien n'est encore fait !

Vous nous réservez quelques surprises au Castel ?

(Rires) Il y aura des morceaux du 2^e album...

Recueilli par Sandra Balian